

2

Evolution et amélioration de service: écarts RE valorisés au plus tôt

Ecarts RE valorisés au plus tôt

Description du service

Cible du service	**RE**
Catégorie	**IHM + API**
Ouverture prévisionnelle	**T4 2020**



Le service permettra à un RE de récupérer plus rapidement, via l'IHM ou via une API, son écart valorisé pour un jour J :

- **dès J+1** pour les RE déclaratifs
- **au plus tard en J+3**, pour les RE avec périmètre physique RPT mais sans périmètre physique RPD
- **au plus tard le vendredi S+1**, pour les RE avec périmètre physique RPD

Au plus tard, en janvier 2022, l'API et l'IHM renverront l'écart de réconciliation temporelle.

→ Amélioration du service « Visualiser les écarts valorisés (IHM) / Big Imbalance (API) » qui met à disposition des RE les écarts validés et facturés

Valeur du service

- Mise en conformité contractuelle (2 janvier 2021 au plus tard) : affichage des écarts en S+1 au lieu de S+3
- Anticipation de la publication de l'écart pour les RE déclaratifs et les RE physiques RPT
- Anticipation des flux financiers et amélioration des prévisions pour gérer l'équilibre
- Anticipation de la réconciliation temporelle

2.1

Ecarts RE valorisés au plus tôt: évolution sur les échéances

Ecarts RE valorisés au plus tôt

Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre – Section 2

Article C.15.2 **Calcul hebdomadaire de l'Ecart**

Les Ecarts du RE sur la Semaine S sont calculés par RTE :

- en Semaine S+3 pour les Semaines antérieures au 2 janvier 2021 ;
- **au plus tard à 23h59, le vendredi de la Semaine S+1, pour les Semaines postérieures au 2 janvier 2021 inclus.**

Article C.15.4 **Mise à disposition des données**

Article C.15.4.3 **Mise à disposition hebdomadaire des données calculées par RTE**

Article C.15.4.3.2 **Via l'espace privé du portail RTE**

RTE met à la disposition du RE, pour chaque Jour de la Semaine S, les données suivantes au Pas Demi-Horaire :

- l'Ecart du RE ;
- le Soutirage Physique du RE.

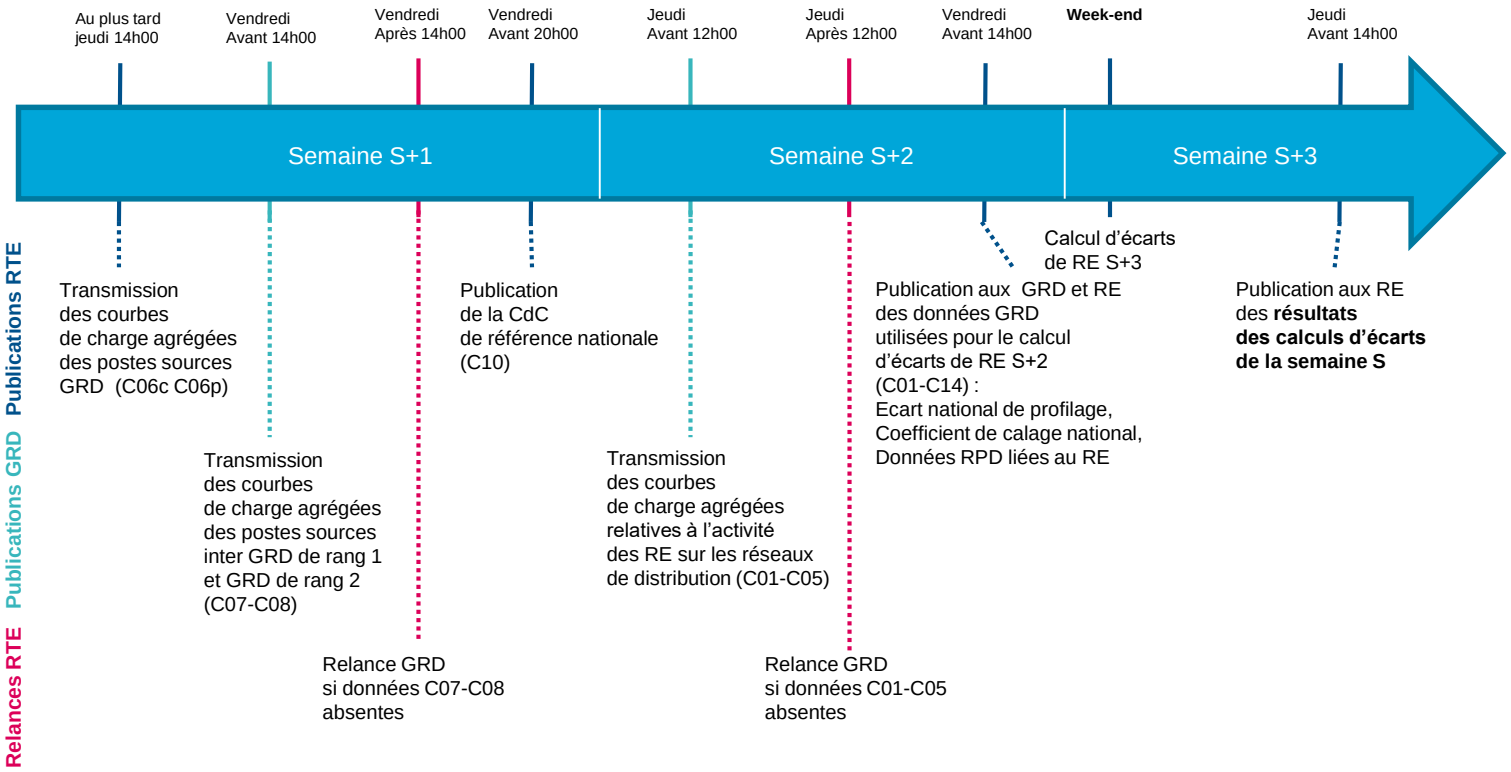
Ces données sont mises à la disposition du RE:

- au plus tard à 14h00, le jeudi de la Semaine S+3, pour les Semaines antérieures au 2 janvier 2021 ;
- **au plus tard à 23h59, le vendredi de la Semaine S+1, pour les Semaines postérieures au 2 janvier 2021 inclus.**

Ecarts RE valorisés au plus tôt

Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre – Section 2

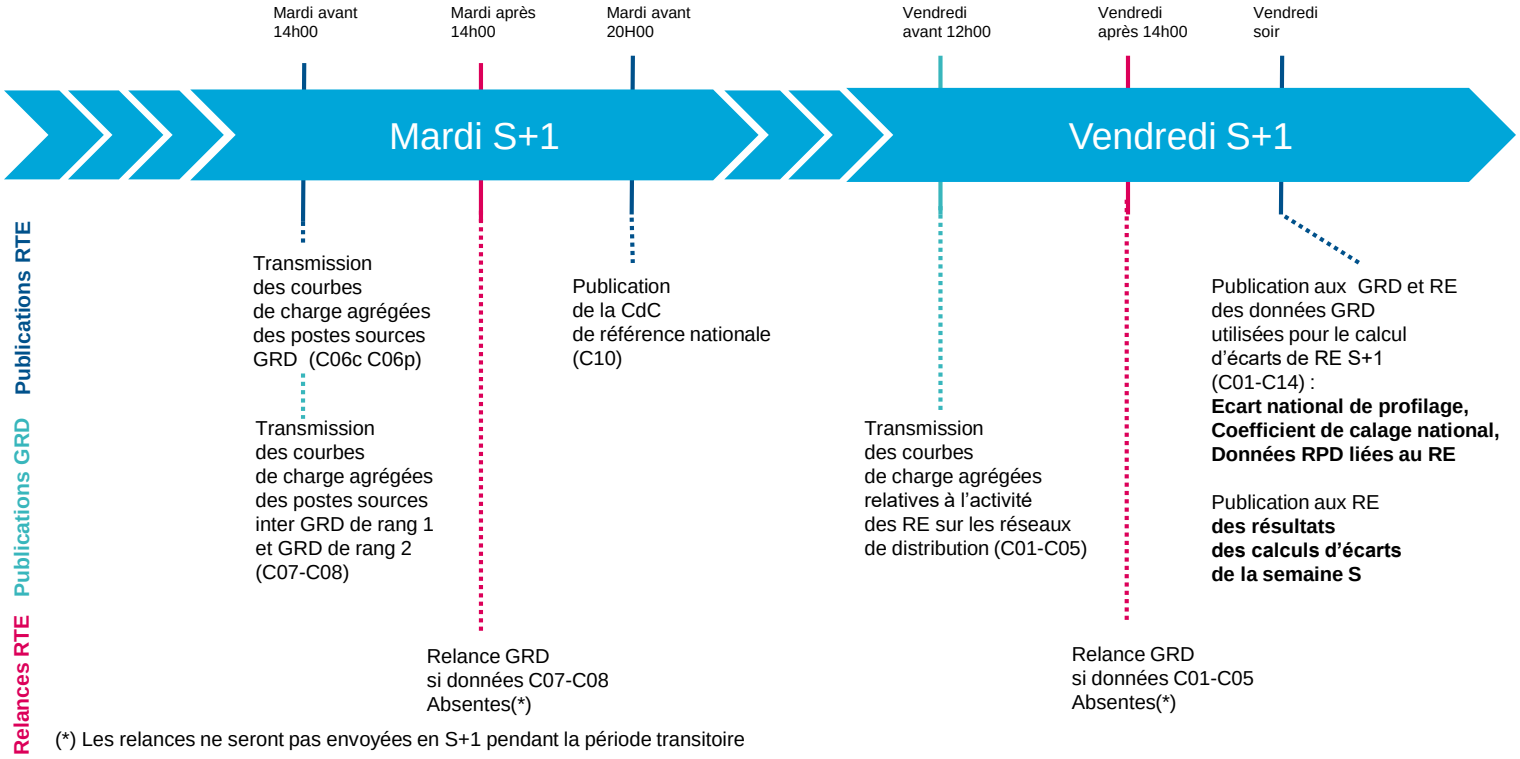
Processus pour publier le premier écart en **S+3**



Ecarts RE valorisés au plus tôt

Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre – Section 2

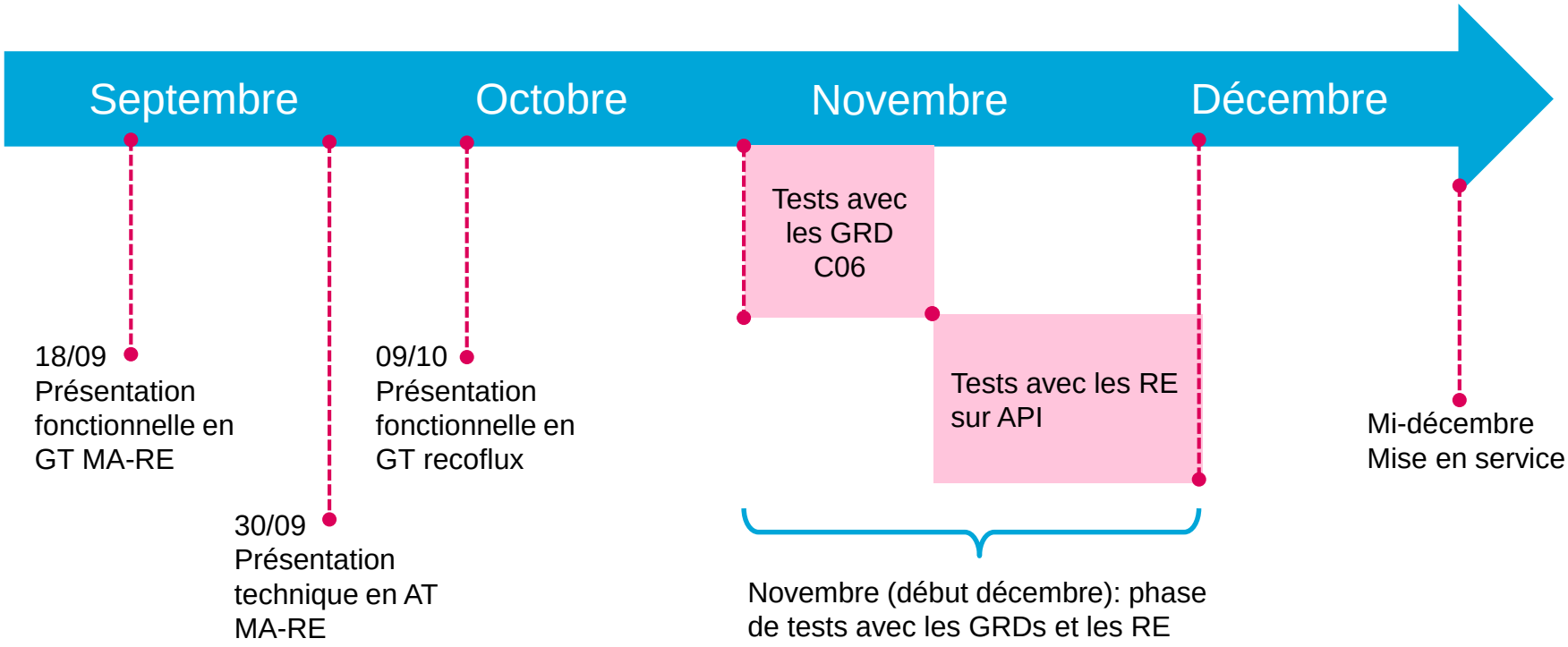
Processus pour publier les écarts en **S+1**



(*) Les relances ne seront pas envoyées en S+1 pendant la période transitoire

Ecarts RE valorisés au plus tôt

Le calendrier prévisionnel sur 2020



2.2 Ecarts valorisés au plus tôt: la phase de tests avec les GRD

Ecarts valorisés au plus tôt: tests avec les GRD

Objectifs et périmètre des tests

Objectifs des tests
• S'assurer que les envois de données, leur réception et leur intégration fonctionnent correctement • S'assurer de l'exécution du processus conformément aux nouvelles échéances

Périmètre des tests avec les GRD		
Données concernées	Ancien processus	Nouveau processus
Envoi par RTE des C06	Avant 14h jeudi S+1	Avant 14h mardi S+1
Envoi par les GRD des C07 et C08	Avant 14h vendredi S+1	Avant 14h mardi S+1
Envoi par les GRD des C01 à C05	Avant 12h jeudi S+2	Avant 12h vendredi S+1

L'envoi des C06, et ainsi leur bonne réception par les GRD, sera testé car ces courbes vont transiter par le nouvel outil COYOTE qui va progressivement remplacer l'outil DECOMPTES

Phase de tests avec les GRD

Hypothèses sur le déroulement des tests :

- supposons, ***par exemple***, une date de démarrage des tests au lundi 02/11/2020
- la semaine S serait du samedi 24/10/2020 au vendredi 30/10/2020
- les tests se feront sur des données de PROD pour les données communiquées par RTE



Actions de RTE

Mi-octobre: communication pour confirmer la date précise des tests

lundi 02/11/2020 (au plus tard le mardi 03/11/2020 à 14h) : DIAPASON PREPROD envoie les C06 aux GRD

lundi 02/11/2020 (au plus tard le mardi 03/11/2020 à 14h) : DIAPASON PREPROD intègre ces données

au plus tard le lundi 09/11/2020, communication sur le succès du test

Il n'y aura pas des relances en cas de données absentes ni de publication de la C10 dans la phase de test.

Actions du GRD

lundi 02/11/2020 (au plus tard le mardi 03/11/2020 à 14h) : Les GRD envoient les C07 à C08 par mail à la BAL: rte-dsit-sos-diapason@rte-france.com

au plus tard le vendredi 06/11/2020 à 12h : les GRD envoient les C01 à C05 par mail à la BAL : rte-dsit-sos-diapason@rte-france.com

Phase de test avec les GRDs



Prévoyez-vous une participation début novembre aux tests avec les nouveaux timings d'échange de données?

Si oui, merci de nous envoyer:

- **Nom de la société**
- **Adresse e-mail avec laquelle communiquer pour les tests**

à rte-dsit-sos-diapason@rte-france.com

2.3

Ecarts valorisés au plus tôt: la phase de tests avec les RE

Ecarts valorisés au plus tôt: tests avec les RE

Objectif et périmètre des tests

Objectifs des tests
• Permettre une connexion adaptée à l'API *Big Imbalance* v2.0 • Tester la bonne récupération des données S+1 via l'API *Big Imbalance* v2.0

Périmètre des tests avec les RE		
Données concernées	Ancien processus	Nouveau processus
Ecarts de la semaine S	Avant 14h jeudi S+3	Avant 23h59 vendredi S+1

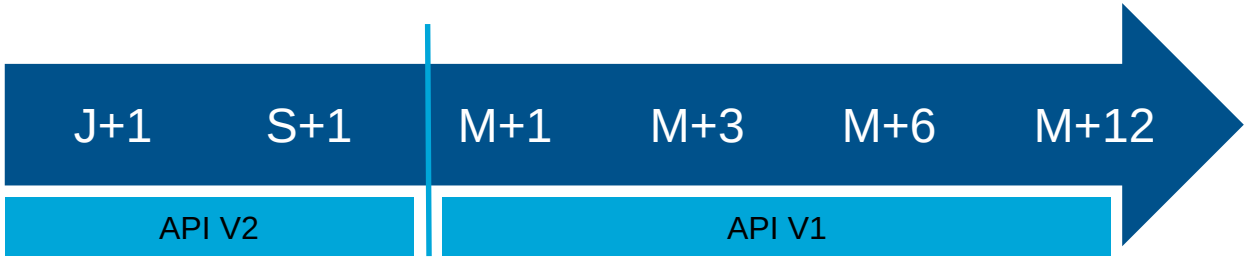
Swagger
 Big_Imbalance_V02.00.json

Tests API *Big Imbalance* V2 avec les RE

Contexte

Afin de mettre à disposition les données des calculs des écarts en S+1, une version 2 de l'API *Big Imbalance* sera mise en place. Cette API coexistera depuis fin 2020 jusqu'à fin 2021 avec la version 1 de l'API *Big Imbalance*.

- L'API V1 contiendra les données à partir du M+1 et au-delà jusque M+12
- L'API V2 contiendra les données entre S+1 et M+1 exclu.



A partir de fin 2021, les échéances M+X seront également présentes dans la V2.
A ce moment, l'API V1 sera décommissionnée.

Les slides suivants expliquent les nouvelles fonctionnalités et les modifications présentes dans la V2 par rapport à la V1.

Tests API Big Imbalance V2 avec les RE

Paramètres d'entrée

V1 :

NOM	CARD.	DESCRIPTION
start_date	1	Date de début
end_date	1	Date de fin
code_EIC_perimeterBRP	0..n	Code EIC du périmètre de RE
report_type	1	Type de report
data_type	0..n	Type de donnée
facturation_due	0..n	Echéances des factures
Resolution	1	Pas de restitution de la donnée

br_imbalances_data/v1/data/PT1D?start_date=2017-07-01T22:00:00Z&end_date=2017-0702T22:30:00Z&code_EIC_perimeterBRP=17X0001234567895&report_type=SUMMARY&data_type=Z60,Z61

V2 :

NOM	CARD.	DESCRIPTION
start_date	1	Date de début
end_date	1	Date de fin
since_date	0..1	Date depuis laquelle une modification est cherchée
code_EIC_perimeterBRP	1	Code EIC du périmètre de RE
report_type	1	Type de report
data_type	1..n	Type de donnée
facturation_due	0..1	Echéances des factures
balance_type	0..1	Type d'écart consulté. Si la valeur n'est pas renseignée, la mise par défaut est IMBALANCE
Resolution	1	Pas de restitution de la donnée

br_imbalances_data/v2/data/PT1D?start_date=2017-07-01T22:00:00Z&end_date=2017-0702T22:30:00Z&code_EIC_perimeterBRP=17X0001234567895&report_type=SUMMARY&data_type=Z60,Z61&since_date=2017-0702T22:30:00Z&balance_type=IMBALANCE

Tests API Big Imbalance V2 avec les RE

Paramètres d'entrée

Le fonctionnement par défaut « sans code EIC » n'est pas repris pour la V2. Il est désormais demandé aux RE de toujours renseigner le code EIC du périmètre RE consulté.

Le fonctionnement par défaut « sans data type » n'est pas repris pour la V2. Il est désormais demandé aux RE de toujours renseigner le data_type qui indique la donnée souhaitée.

V2 :

NOM	CARD.	DESCRIPTION
start_date	1	Date de début
end_date	1	Date de fin
since_date	0..1	Date depuis laquelle une modification est cherchée
code_EIC_perimeterBRP	1	Code EIC du périmètre de RE
report_type	1	Type de report
data_type	1..n	Type de donnée
facturation_due	0..1	Echéances des factures
balance_type	0..1	Type d'écart consulté. Si la valeur n'est pas renseignée, la mise par défaut est IMBALANCE
Resolution	1	Pas de restitution de la donnée

br_imbalances_data/v2/data/PT1D?start_date=2017-07-01T22:00:00Z&end_date=2017-0702T22:30:00Z&code_EIC_perimeterBRP=17X0001234567895&report_type=SUMMARY&data_type=Z60,Z61&since_date=2017-0702T22:30:00Z&balance_type=IMBALANCE

Tests API Big Imbalance V2 avec les RE

Sorties

NOM	CARD.	DESCRIPTION
BR_imbalances_data		
start_date	1	Date de début
end_date	1	Date de fin
resolution	1	Pas de restitution de la donnée
code_EIC_perimeter		
code_EIC_perimeterBRP	1	Code EIC du périmètre de RE
measure_type		
report_type	1	Type de report
data_type	1	Type de donnée
facturation_due	0..1	Code EIC du périmètre de RE
measure_unit_name	1	Unité de la donnée
Values		
date	1	Date de début du pas
quantity	1	Valeur du point de la serie temporelle
statut	0..1	3 : donnée validée
update_date	1	Date de mise à jour de la donnée

Format de sortie identique entre la V1 et la V2 !

*Aucune échéance de facturation n'est présente dans la V2 dans un premier temps

*Les données ne sont pas validées dans la V2. Statut toujours absent dans un premier temps

Tests API Big Imbalance V2 avec les RE

Data type V1

Report	Data_type	
DETAIL	Z52	Injection des sites de production
	Z53	Injection des sites de soutirage
	Z54	BGC negative des GRD
	Z58	Achats
	B36	Consommation des sites de production
	Z56	Consommation ajustée des sites de soutirage
	Z55	BGC positive des GRD
	Z57	Ventes
	A10	Ajustement
	A11	Réglage primaire
	A12	Réglage secondaire

Report	Data_type	
DETAIL	Z59	Ecarts positif
	Z60	Ecarts négatif
	B20	PRE positif
	B21	PRE négatif
	Z62	Montant positif
	Z63	Montant négatif
SUMMARY	A01	Injection Total
	A04	Soutirage Total
	A23	Equilibrage
	Z64	Ecarts
	Z61	Ecart valorisé

Légende:

- Data_type V1 repris dans la V2
- Data_type V1 non repris dans la V2

Tests API Big Imbalance V2 avec les RE

Data type V2

Rep	Data_type	
DETAIL	Z87	PEB RE Achat
	Z88	PEB RE Vente
	Z69	PEB RE Site Vente
	Z89	Import RE
	Z90	Export RE
	Z91	Achat ARENH
	Z92	Vente ARENH
	A15	Pertes
	Z93	Ecarts aux frontières positifs NID
	Z94	Ecarts aux frontières négatifs NID
	Z95	FCR RE hausse
	Z96	FCR RE baisse
	Z97	aFRR RE hausse

Rep	Data_type	
DETAIL	Z98	aFRR RE baisse
	Z99	MA RE hausse
	Y01	MA RE baisse
	Z54	BGC negative des GRD
	Z55	BGC positive des GRD
	Y02	Achat Bourse
	Y03	Vente Bourse
	Y04	Effacement RE Effaceur
	Y05	Effacement RE Effacé
	Y06	Production RPT
	Y07	Consommation RPT
	Z59	Ecarts positif
	Z60	Ecarts négatif

Rep	Data_Type	
DETAIL	B20	PRE positif
	B21	PRE négatif
	Z62	Montant positif
	Z63	Montant négatif
SUMMARY	Y08	Production physique
	Z58	Achats
	Y09	Consommation physique
	Z57	Ventes
	Y11	Correction à la hausse
	Y12	Correction à la baisse
	Z64	Ecarts
	Z61	Ecart valorisé

Légende:

- Data_type V1 repris dans la V2
- Data_type V2 non existants dans la V1

Tests API Big Imbalance V2 avec les RE

Hypothèses sur le déroulement des tests:

- supposons, ***par exemple***, une date de démarrage des tests au lundi 16/11/2020
- la publication S+1 aura lieu au plus tard le 13/11/2020 pour la semaine S : du samedi 31/10/2020 au vendredi 06/11/2020



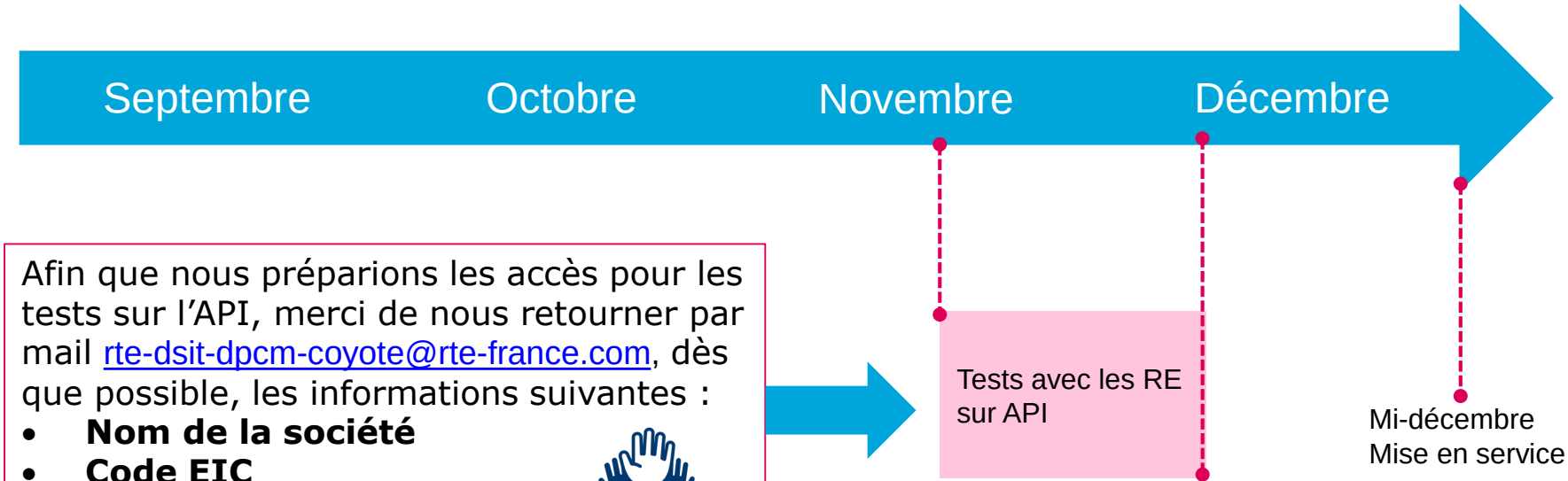
au plus tard le vendredi 13/11/2020
les RE pourront consulter les données de la semaine S

lundi 16/11/2020
les RE pourront tester le fonctionnement du paramètre since_date pour identifier facilement que les données déclaratives ont été modifiées le 16/11/2020 (il faut faire un appel since_date = 15/11/2020)

En cas de souci, il faut contacter la BAL rte-dsit-dpcm-coyote@rte-france.com

Ecarts valorisés au plus tôt

Préparer la phase de tests avec les RE



Afin que nous préparions les accès pour les tests sur l'API, merci de nous retourner par mail rte-dsit-dpcm-coyote@rte-france.com, dès que possible, les informations suivantes :

- **Nom de la société**
- **Code EIC**
- **Nom d'un contact + email**

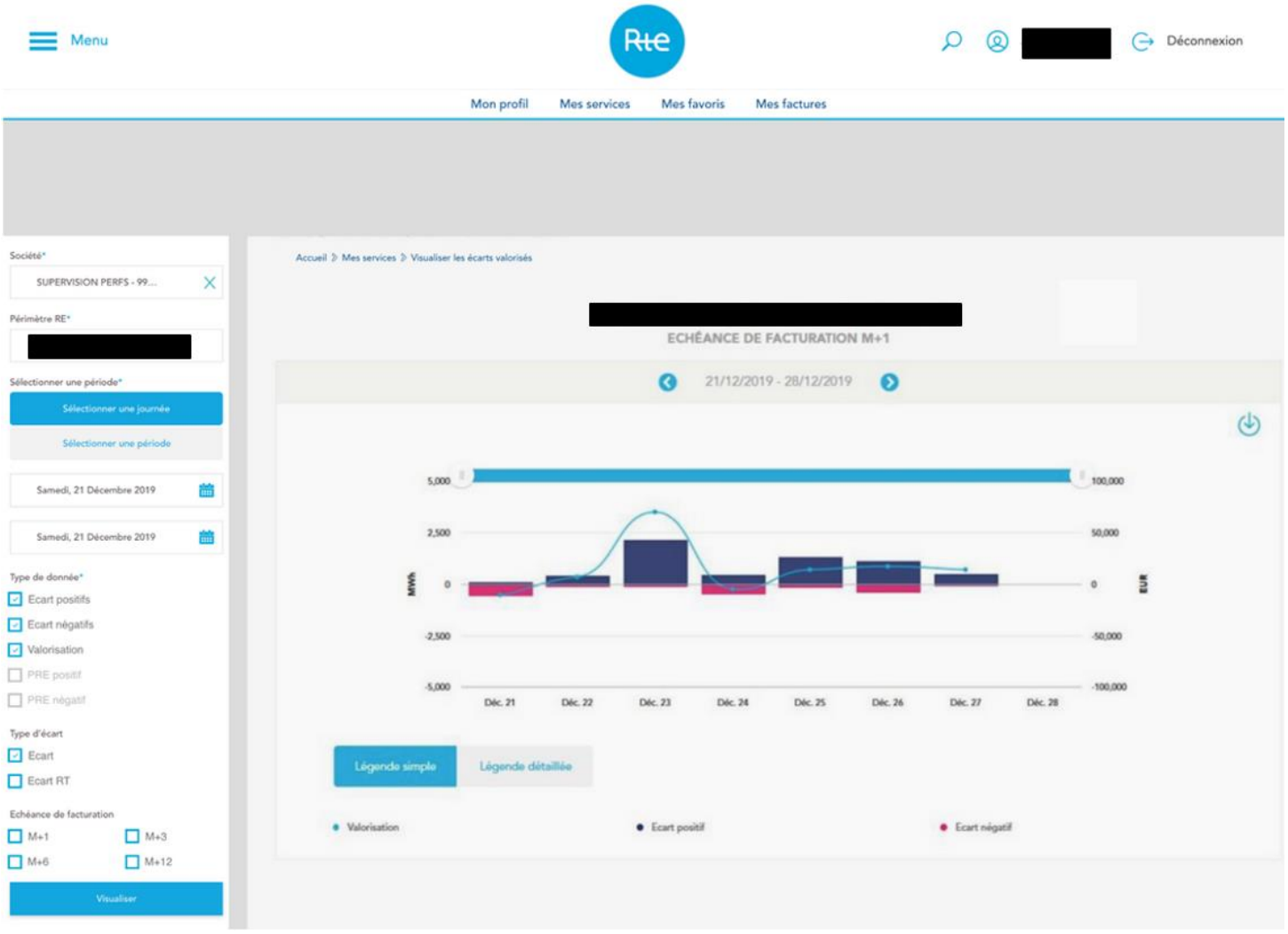
IHM

Big Imbalance - RE

L'IHM actuelle Big Imbalance sera enrichie avec les données S+1.

De ce fait, cette IHM contiendra aussi les données des écarts au plus tard le vendredi S+1 à 23h59.

Pour information: l'IHM ne sera pas ouverte pendant la phase de test



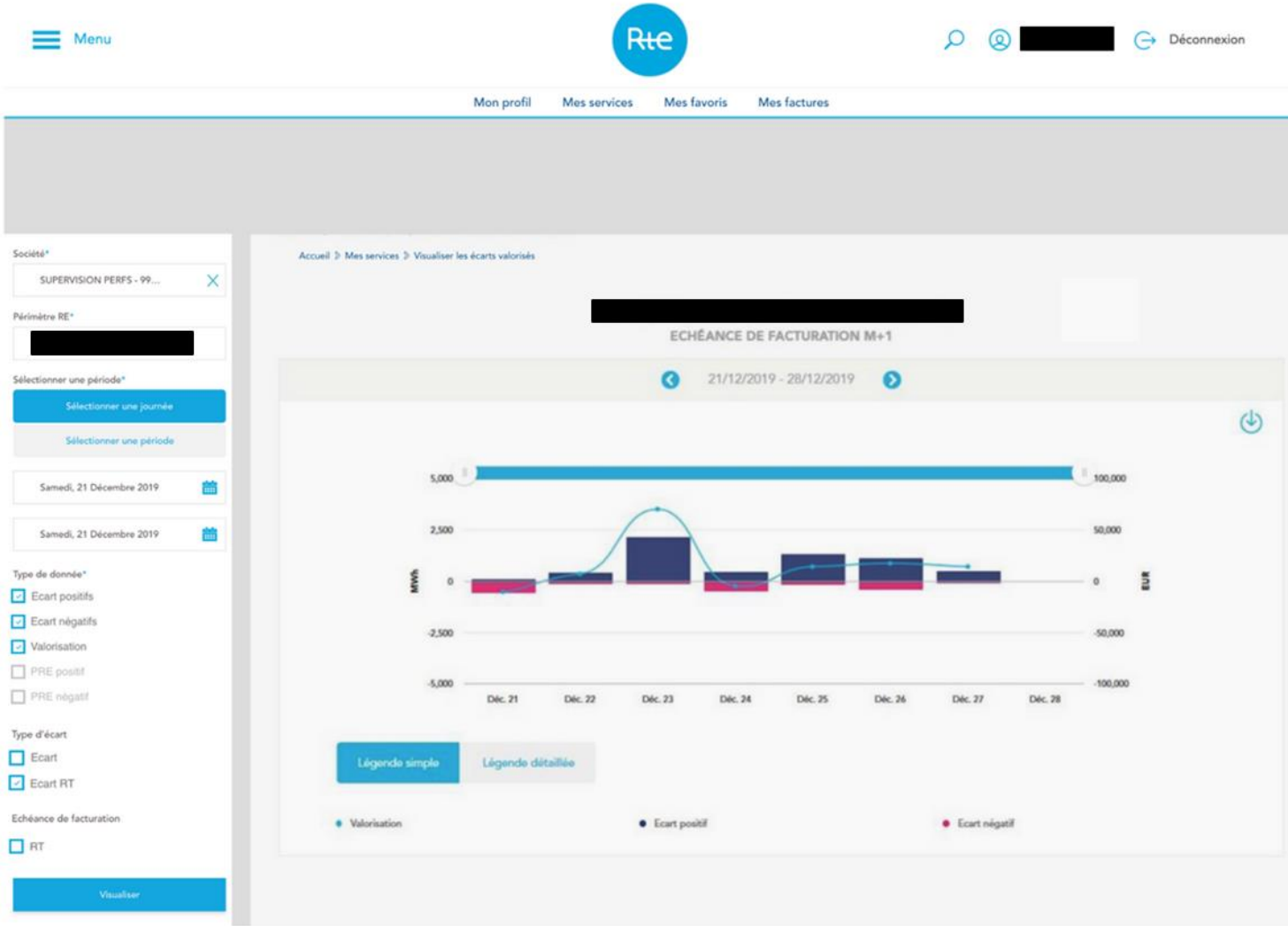
IHM

Big Imbalance - RE

L’ajout de la RT au PRE est prévu dans cet IHM.

De ce fait, l’IHM présentera une échéance RT à partir de fin 2020. Par contre, cette échéance ne sera pas fonctionnelle dans un premier temps.

L’échéance RT sera ajoutée fin 2021.



Annexes



3

Nouveau service: suivi des données manquantes RPD

NOUVEAU: Suivi des données manquantes RPD

Règles relatives au dispositif de Responsable d'Equilibre – Section 2

Article C.17.1.1 **Contrôle automatique des données des GRD pour le calcul des Ecarts**

RTE procède à des contrôles automatiques sont émises aux GRD par message électronique lorsque les données à transmettre par le GRD n'ont pas été reçues par RTE à l'échéance du calcul des Ecarts ;

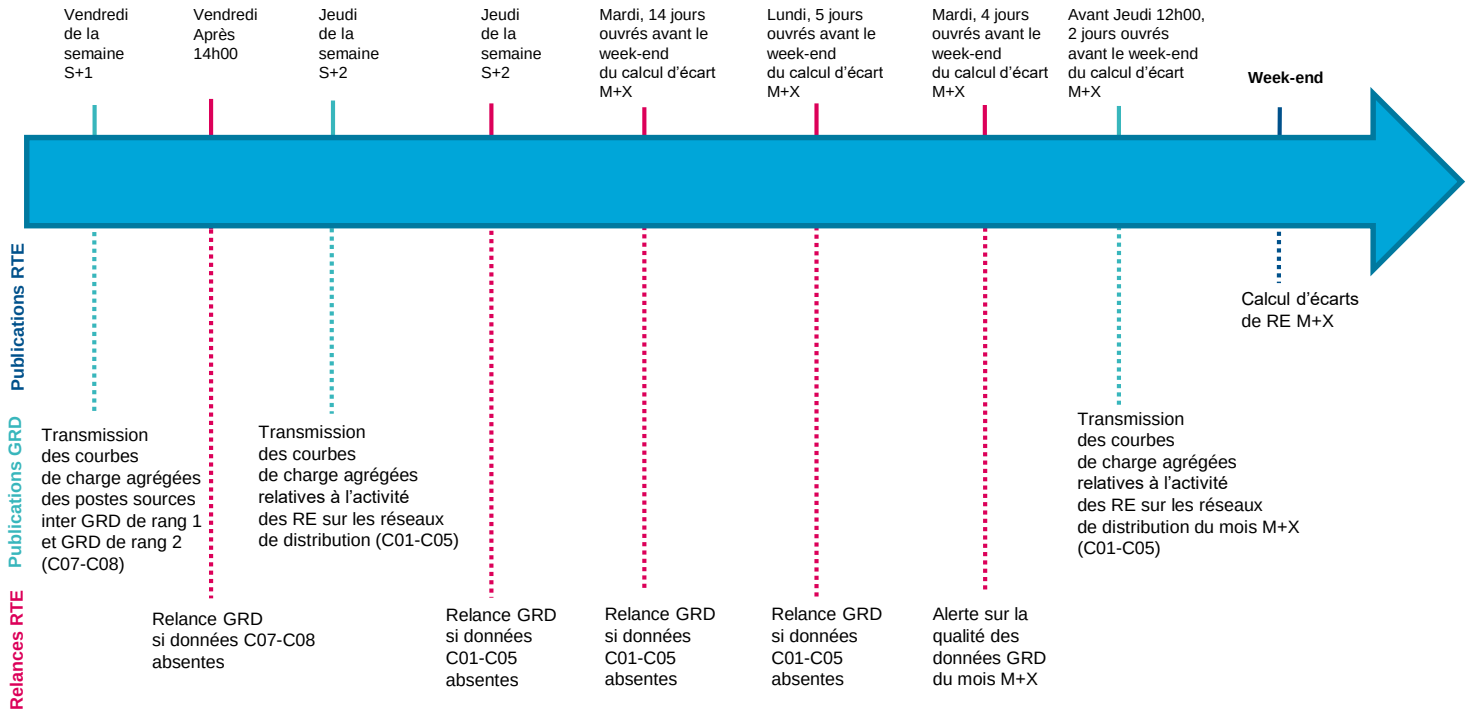
Article C.17.1.2 **Contrôle automatique des données des GRD pour la Réconciliation Temporelle**

RTE procède à une alerte automatique vers les GRD par message électronique dans le cas où les données de Réconciliation Temporelle n'auraient pas été reçues par RTE dès le 15e Jour du mois M+14.

NOUVEAU: Suivi des données manquantes RPD

Processus de contrôle des données transmises par les GRD

Calendrier actuel des relances



NOUVEAU: Suivi des données manquantes RPD

Description du service

Cible du service	**GRD**
Catégorie	**IHM**
Ouverture prévisionnelle	**T1 2021**



Le service permet au **GRD (rang1 et rang2)** ou à son tiers mandaté de :

- Visualiser un calendrier avec l'ensemble des semaines d'une période :
  - De S+1 à M+12 pour le processus de Reconstitution des flux en phase « écarts » (courbes C01 à C05)
  - Historique de 5 ans
- Identifier avec un code couleur les semaines où :
  - L'intégralité des données ont été envoyées par le GRD pour chaque RE
  - Le cas échéant, les données qui sont manquantes
- Pour les semaines signalées, afficher les RE dont les données n'ont pas été reçues

Valeur du service

- Réduire l'effet spam ressenti aujourd'hui dans les relances par mail envoyés pour chaque triplet (Semaine/GRD/RE actif)
- Fournir un outil plus efficace aux GRD et leur permettant d'être proactif
- Offrir une vision claire des données reçues par RTE en temps réel (et non uniquement aux échéances récoflux comme aujourd'hui)

Nouveau: Suivi des données manquantes RPD

Modèle type de l'écran d'interface (non définitif et en cours de conception)

Ecran par défaut avec la semaine S-1, S-2, S-3 et S-4. Dans cet exemple, l'utilisateur s'est connecté le 07/08 ; par conséquent, les semaines affichées par défaut sont les semaines 28, 29, 30 et 31 de 2019.

« Données manquantes »

● Semaine ○ Mois

S31 2019 : 28/07-03/08

S30 2019 : 21/07-27/07
S29 2019 : 14/06-20/07

Rechercher

07/07 – 03/08 2019

	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN
S28	07	08	09	10	11	12	13
S29	14	15	16	17	18	19	20
S30	21	22	23	24	25	26	27
S31	28	29	30	31	01	02	03

Pop-up/nouvel onglet avec la liste des triplets RE/GRD/date ; indiquant si la courbe est KO ou OK

● Les données ont été envoyées

○ Les données n'ont pas été envoyées

Télécharger tout

Merci de votre participation ☺